



Intervention sur autoroute

Par **mimichette**, le **03/09/2013** à **20:42**

Bonjour!

mon cas est légèrement complexe. J'étais chez AXA, en mai intervention sur autoroute normalement pris en charge par l'assurance, j'appelle on me dit défaut de paiement donc pas de prise en charge, cependant malgré le fait que deux paiements n'étaient pas passés j'étais toujours sous contrat avec eux, mon assurance a stoppé en Juillet seulement. Il y a-t-il une base juridique sur laquelle je pourrais réclamer le remboursement?

Merci